



## COMMUNIQUE DE PRESSE DU GRAND CONSEIL DE LA MUTUALITE

Le centre de santé mutualiste de Port-Saint-Louis-du-Rhône, géré par le GCM actuellement fermé pour travaux d'amélioration, a été victime d'un incendie accidentel dans la nuit de vendredi à samedi dernier.

Sa réouverture, initialement prévue le lundi 31 août est reportée à une date ultérieure.

La Mairie de Port-Saint-Louis étudie la mise à disposition de navettes gratuites dès la semaine prochaine, afin que les habitants de la commune puissent être accueillis au centre de santé mutualiste de Port de Bouc, jusqu'à sa réouverture. Les services municipaux communiqueront par tous moyens et au plus tôt, les informations permettant d'utiliser ces navettes (horaires, lieu de départ...).

Nous vous tiendrons également informé de l'évolution des travaux nécessaires à la remise en état de votre centre de santé.

Sachez que le GCM met tout en œuvre afin que les Port-Saint-Louisiens retrouvent rapidement leur centre de santé.

**Le GCM s'engage pour que la santé reste accessible à tous.**

Marseille, le 25 août 2015

### A propos du Grand Conseil de la Mutualité

Le Grand Conseil de la Mutualité (GCM), présidé par Marc Becker, est le 1<sup>er</sup> réseau de services de soins et d'accompagnements mutualistes (Ssam) dans les Bouches-du-Rhône. Organisme privé à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, le GCM soigne 200 000 patients par an.

Il comprend 11 centres médicaux, 21 centres dentaires, 1 service d'hospitalisation à domicile et 5 services de soins infirmiers à domicile.

Il est membre de la Fédération des Mutuelles de France et de la Fédération Nationale de la Mutualité Française.

Contact - Cécile Palomo [cecile.palomo@gcmutualite.fr](mailto:cecile.palomo@gcmutualite.fr) 06 82 44 90 59